

Zeitschrift: Annalas da la Societad Retorumantscha

Herausgeber: Societad Retorumantscha

Band: 125 (2012)

Artikel: Les désignations romanches de l'abeille comportant le radical d'APIS et un suffixe

Autor: Hoyer, Gunhild

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-323576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les désignations romanches de l'abeille comportant le radical d'APIS et un suffixe

Gunhild Hoyer
(Grenoble – Aix-en-Provence)

Introduction

Le DRG cite les formes [ɛvʷɪl]/*pl.* [ɛvʷɪlts] ‘abeille/ abeilles’ pour la Surselve, [ɛ'vœul]/[ɛ'veults] et [ɛ'vø:lt]/[ɛ'vø:ltts] pour la Sutselve, [ɛ'vʷɔk]/[ɛ'vʷɔk(t)s] pour le Centre des Grisons (Surmeir) et [ɛ'vʷɔ(u)]/[ɛ'vʷɔ(u)s] ou [ɛ'vʷɔ:l]/[ɛ'vʷɔ:s] ou [ɛ'vʷɔ:ls] pour l'Engadine. Ces formes phonétiques viennent essentiellement du *Phonetisches Normalbuch, Aufnahmen von 96 Mundarten des rätoromanischen Gebietes Graubündens* notées par Robert de PLANTA et ses collaborateurs dans les années 1903–1905¹, elles sont complétées par les formes relevées dans les diverses monographies sur les parlars romanches, ainsi que par les formes de l' AIS². Les dictionnaires régionaux consultés³ confirment ces formes et ne rajoutent aucun autre type lexical.

Sauf la forme monosyllabique [a:f] *sg.* / [a:fs] *pl.* qui continue lat. *APEM/APES*, toutes les autres formes de la famille d'APIS sont munies d'un suffixe. Quelques formes actuelles ont été construites sur le radical du continuateur de *MUSCA*. Nous étudierons tout particulièrement les formes dérivées construites sur le radical d'APIS.

¹ Correspondant aux *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* de Louis GAUCHAT, publié par cet autre dictionnaire national suisse qu'est le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, le manuscrit du *Phonetisches Normalbuch* établi sur l'initiative de ROBERT DA PLANTA, bien que minutieusement recopié à la main par Mena GRISCH pour une future publication, n'a malheureusement jamais été publié et la copie de Mena GRISCH – déposée dans un institut zurichois de romanistique – a disparu de l'accès public.

² Les données lexicales ont été tirées de: 1/AIS, JABERG, K./JUD, J.; *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen, 1928 sqq. 2/DRG, PLANTA, R./MELCHER, F./PULT, CH. et alii; *Dicziunari Rumantsch Grischun*, Coire, 1938 sqq.

³ Les dictionnaires régionaux du romanche: PEER, O.; *Dicziunari rumantsch ladin-tudais-ch*, Samedan, 1962. BEZZOLA, R.R./TÖNIACHEN, R.O.; *Dicziunari tudais-ch-rumantsch-ladin*, Samedan, 1944. SONDER, A./GRISCH, M.; *Vocabulari da Surmeir, rumantsch-tudestg, tudestg-rumantsch*, Coire, 1970. MANI, C.; *Pledari sutsilvan, rumantsch-tudestg, tudestg-rumantsch*, Coire 1977. VIELI, R./DECURTENS, A.; *Vocabulari romantsch, sursilvan-tudestg*, Coire, 1962. – Ne sont pas à notre disposition: VIELI, R.; *Vocabulari tudestg-romantsch sursilvan*, Coire 1944, ni le dictionnaire étymologique plus récent de BERNARDI et alii (*Handwörterbuch des Rätoromanischen*) paru en 1994, ni les dictionnaires régionaux plus anciens (parus avant les années 40) comme PALLIOPPI etc.

Explication

Quel est le suffixe ou quels sont les suffixes utilisés par les parlers romanches? Les linguistes romanches ont formulé des explications très différentes et même contradictoires. Quelques auteurs (comme Mena GRISCH et C. Martin LUTTA) ont même varié dans leurs différentes œuvres. L'explication n'est donc pas simple.

Toutes les explications données jusqu'ici ont en commun deux caractéristiques qui sont en quelque sorte des ambitions.

Les linguistes romanches ont cherché à trouver un suffixe latin unique qui expliquerait tous les dérivés actuels de tous les parlers romanches. De plus, ils cherchaient à montrer que ce suffixe latin unique aboutit aux formes actuelles par des évolutions phonétiques régulières. On a ainsi construit des formes suffixées latines: *APICOLUM (étymologie proposée en 1923 par C. Martin LUTTA dans sa monographie *Der Dialekt von Bergün und seine Stellung innerhalb der rätoromanischen Mundarten Graubündens*, Halle, 1923, p. 104 et qu'a adoptée Mena GRISCH dans sa thèse *Die Mundart von Surmeir, Ober- und Unterhalbstein*, p. 41 sqq. en 1939) ou *APICULU (proposée par GRISCH, M. dans sa notice du DRG – article *aviöl* – en 1945). Il est de la plus haute importance de rappeler une opinion moins simpliste que présente, probablement sous le conseil de Jakob JUD, C. Martin LUTTA vers la fin de son travail: «Die bündnerischen Formen für 'Biene' [...] gehen vielleicht nicht auf lat. *APIOLU zurück, sondern sind möglicherweise relativ alte Neubildungen von *av[< APE]. Diese Auffassung wird dadurch gestützt, dass das Müntertal noch heute das Simplex a:f[< APE] bewahrt hat, cfr. Jud [...]» (*op. cit.*, § 280, p. 267–268)⁵.

Cette très sage remarque de LUTTA (ou de JUD) devrait être prise très au sérieux. Elle a beaucoup d'avantages.

A/ Établir une chronologie plus vraisemblable des désignations romanches de l'abeille : d'abord les continuateurs du latin APEM/APES, puis les dérivés locaux, construits en divers moments de l'histoire linguistique, avec les suffixes disponibles alors dans chaque parler.

⁴ 'Les formes du romanche des Grisons pour *l'abeille* ne remontent éventuellement pas à *APIOLU, mais elles sont peut-être des innovations relativement anciennes à partir de *av[< APE]. Ce point de vue est appuyé par le fait que le Val Müstair a conservé jusqu'à aujourd'hui le simple a:f[< APE], cfr. Jud [...]' (trad. par nous).

⁵ On sait que la thèse de LUTTA a été suivie de très près par J. JUD et que c'est JUD lui-même qui a fait les dernières corrections au texte de LUTTA qui – suite à une grippe – est mort à l'âge de 32 ans en 1918 et qui n'a pas vu son œuvre publiée en seulement 1923.

B/ Se libérer d'un mécanisme simpliste qui fait croire que tout doit partir d'une forme latine et que toute évolution doit suivre des règles strictement régulières. Que ce rêve est beau! Mais quel tracas il donne aux romanistes qui s'acharment ainsi à résoudre des quadratures du cercle. C'est, semble-t-il, ce qu'ont fait tous ceux qui se sont acharnés à expliquer tous les dérivés actuels romanches à partir d'une même forme suffixée latine, d'autant moins convaincante d'ailleurs qu'elle est hypothétique.

Après avoir regroupé la quasi-totalité des formes romanches, après avoir comparé les explications qui en ont été données, après avoir aussi analysé ces explications, il me semble que l'on peut dire que ces désignations romanches dissyllabiques de l'abeille comportent:

a/ le radical d'apis

b/ un suffixe romanche:

- soit un continuateur de -ĪLES
- soit un continuateur de -ĪCULO [i'klo]
- soit un continuateur de -ĪOLO, à condition qu'on accepte un hiatus [i'olo] ce qui semble peu habituel.

De toute façon, il faut encore avoir présent à l'esprit que ces suffixes ne sont pas ajoutés au radical AP- à l'époque latine, mais au radical romanche déjà évolué, le suffixe ayant lui-même évolué dans d'autres dérivés, notamment dans d'autres désignations d'insectes ou de petites bêtes. Ainsi tombe l'objection de Mena GRISCH qui récuse un *APIOLUM, parce que cette forme comporte un groupe -PI- [pj].

Quelle que soit la base étymologique romanche – et non latine – qui explique le mieux les formes actuelles dans tel ou tel parler, il faut constater que le mot *abeille* est le plus souvent employé au pluriel. Ainsi la forme du pluriel qui comporte un groupe [ls] a dû aboutir souvent à une forme différente du singulier dans une opposition du type [a'vil]/[a'vius].

Les différences entre le singulier et le pluriel ont pu être:

a/ conservées

b/ simplifiées avec transfert dans une forme des éléments qui n'existaient que dans l'autre forme,

- d'où des singuliers en [iul] et des pluriels en [iuls].
- d'où des singuliers en [t] comme [ɐ'vølt], [ɐ'veølt] et des pluriels en [ɐ'vøltʃ], [ɐ'veøltʃ].
- d'où le singulier [ɐ'vïo] face au pluriel [ɐ'vïo:s] ou de l'ancien romanche *avieu* sg. / *avieus* pl.

Toutes ces réflexions nous incitent à croire qu'il est vain de vouloir tout expliquer

- à partir d'un étymon latin unique,
- en essayant de sauvegarder la parfaite régularité des «règles phonétiques»,
- en négligeant toutes les créations intermédiaires, toutes les analogies entre le singulier et le pluriel qui ont pu se réaliser pendant la quinzaine de siècles romans et romanches.

Conclusion

Sauf les parlers de la Val Müstair qui conservent le simple [a:f] / *pl.* [a:fs] et les parlers qui ont adopté des innovations lexicales construites sur le radical de *MUSCA*, les parlers romanches désignent l'abeille par un dérivé masculin qui comporte le continuateur romanche du radical d'*APIS* et le continuateur d'un des trois suffixes: *-ĪLES*, *-ĪOLUS* ou *-ĪCULO*.

Si l'on veut enrichir ce problème par des aspects sémantiques déjà anciens (puisque'ils remontent à J. GILLIÉRON⁶), on peut se demander si ces dérivés construits sur *APIS*, n'ont pas d'abord désigné «l'essaim d'abeilles»⁷. On lira avec intérêt l'article qu'Antonin DURAFFOUR a consacré à des dérivés francoprovençaux très comparables⁸.

Il nous est agréable d'asseoir notre travail de dialectologie sur des réflexions de dialectologues aussi remarquables que Jakob JUD et Antonin DURAFFOUR.

⁶ GILLIÉRON, JULES; *Généalogie des mots qui désignent «l'abeille» d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris (éd. E. Champion), 1918.

⁷ Les plus anciennes attestations littéraires engadinoises (depuis le milieu du 16^e siècle) ont presque exclusivement le pluriel *avieus*, *awieus* (cf. l'article *aviöl* du DRC) ainsi que les attestations sursilvaines – généralement un peu plus tardives – ont le pluriel du type *avieuls*, *aveuls*. Le singulier n'est attesté qu'une seule fois avant 18^e siècle sous la forme engadinoise *avieu*, *aviu*.

⁸ «Ancien franco-provençal *avil*, pl. *avieuz* 'ruche, essaim'», dans : *Zeitschrift für romanische Philologie*, tome LVII, 2-4, Halle, 1937.